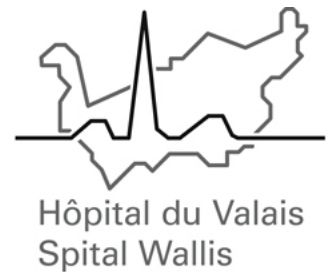


CHVR - Anesthésie UEP

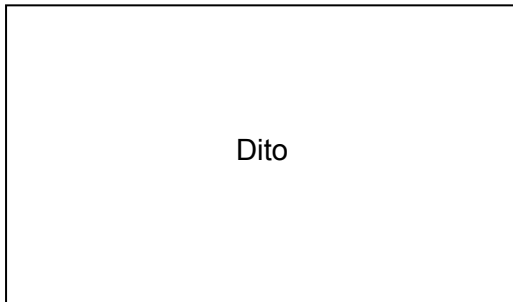
Information avant l'anesthésie de votre enfant et consentement éclairé



Réf. : REC-3823

Version : 9

Processus : * 3.2.10.01.05.02 Consentements et questionnaires de santé



Unité d'évaluation préopératoire (UEP) du CHVR

Internet : <http://www.hopitalvs.ch/uep>



Société suisse
d'anesthésiologie
et de réanimation

UEP Sion Tél. 027/603 4592
UEP Martigny Tél. 027/603 9821
UEP Sierre Tél. 027/603 7596

E-mail : sion.uep@hopitalvs.ch
E-mail : martigny.uep@hopitalvs.ch
E-mail : sierre.uep@hopitalvs.ch

Chers parents,

L'anesthésie comporte un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical ou médical (radiologie, endoscopie, ponction...) en supprimant ou en atténuant la douleur. Il y a deux types principaux d'anesthésie (qui ne sont pas en opposition) : l'anesthésie générale et l'anesthésie locorégionale.

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période de réveil permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par l'injection de médicaments dans une veine et/ou la respiration de vapeurs anesthésiques à l'aide d'un masque. Ces médicaments peuvent diminuer ou supprimer la respiration, ce qui nécessite souvent d'aider la respiration spontanée par une machine (ventilateur).

L'anesthésie locorégionale permet de n'endormir que la partie du corps de l'enfant concernée par l'opération en bloquant les nerfs de cette région par l'injection, à leur proximité, d'un produit anesthésique local. La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale sont deux modalités particulières d'anesthésie locorégionale. Le produit anesthésique est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci. L'anesthésie caudale est une anesthésie péridurale que l'on pratique très fréquemment chez le jeune enfant pour des interventions situées sous l'ombilic.

Chez l'enfant, l'anesthésie locorégionale est le plus souvent réalisée (mais pas obligatoirement) lorsque l'enfant dort. Une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficultés. À cet âge, l'anesthésie générale permet de réaliser cet acte, de façon indolore, sur un enfant parfaitement immobile. Elle permet d'éviter que l'enfant ne s'inquiète de ce qui se passe autour de lui.

Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie générale ?

Les nausées et les vomissements au réveil sont devenus moins fréquents avec les nouvelles techniques et les nouveaux médicaments. Les accidents liés au passage du contenu de l'estomac dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne sont respectées.

L'introduction d'un tube plastique dans la trachée ou dans la gorge pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement passager. Des lésions dentaires sont possibles, sans que ce soit forcément la faute de l'anesthésiste. Il est important que vous signaliez toute dent de lait qui bouge, tout appareil, toute fragilité dentaire ou toute histoire d'intubation difficile.

Dans les heures suivant l'anesthésie, des troubles de la mémoire, de l'attention et du comportement de l'enfant peuvent survenir. Ils sont passagers. Une faiblesse musculaire possible impose une surveillance au moment du lever afin d'éviter toute chute. Une rougeur douloureuse, parfois suivie d'une ecchymose, au

niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer; elles disparaissent en quelques jours.

Des complications imprévisibles qui pourraient mettre en jeu la vie de votre enfant comme une allergie grave, une hyperthermie maligne, une asphyxie, un arrêt cardiaque, sont extrêmement rares.

Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie locorégionale ?

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir. Ils nécessitent parfois un repos de plusieurs jours et/ou un traitement spécifique. Une paralysie transitoire de la vessie peut nécessiter la pose temporaire d'une sonde urinaire. La paralysie transitoire des membres inférieurs, créée par l'anesthésie rachidienne, peut entraîner un état d'agitation chez l'enfant qui n'en comprend pas la cause. Des douleurs au point de ponction dans le dos sont également possibles. Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de la morphine et de ses dérivés. Lorsqu'une anesthésie générale est associée, des troubles passagers de la mémoire et des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures qui suivent l'anesthésie.

Des complications plus graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie prolongée ou permanente ou une perte plus ou moins étendue, modifiée, prolongée, voire définitive des sensations sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

La visite pré-anesthésique

Toute anesthésie générale ou locorégionale, réalisée pour un acte non urgent, nécessite une visite pré-anesthésique, dont le jour est fixé selon les modalités d'hospitalisation. Elle permet au médecin anesthésiste, grâce aux informations recueillies par l'interrogatoire, l'examen clinique de l'enfant, de choisir le type d'anesthésie le mieux adapté et de vous informer ainsi que votre enfant sur son déroulement pratique et le traitement de la douleur postopératoire.

Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin anesthésiste qui pratiquera l'anesthésie.

Des examens complémentaires (prise de sang, radiographie, consultation cardiologique), peuvent être prescrits en fonction de l'état de santé de votre enfant, ses antécédents et ses traitements actuels. Ils ne sont ni obligatoires ni systématiques.

Comment votre enfant sera-t-il surveillé pendant l'anesthésie et au réveil ?

L'anesthésie, quel que soit son type, se déroule dans une salle équipée d'un matériel adapté à l'âge de l'enfant et à sa pathologie. Cette salle est vérifiée avant chaque utilisation. Tout ce qui est au contact du corps de l'enfant est soit à usage unique, soit désinfecté ou stérilisé. En fin d'intervention, votre enfant sera conduit en salle de réveil pour y être surveillé de manière continue avant de regagner sa chambre. Durant l'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle ("salle de réveil") votre enfant sera pris en charge par un personnel infirmier qualifié, sous la responsabilité d'un médecin anesthésiste.

Comment la douleur de votre enfant sera-t-elle prise en charge ?

Après l'intervention, quel que soit l'âge de votre enfant, des médicaments seront prescrits pour calmer sa douleur.

La morphine ou un de ses dérivés est prescrite pour toutes les douleurs intenses aiguës, si besoin en continu. Des effets secondaires peuvent se manifester : nausées, démangeaisons, somnolence, rétention urinaire, constipation. Une complication comme la dépression respiratoire reste exceptionnelle. Dans tous les cas une thérapeutique adaptée est immédiatement prescrite.

CHVR - Anesthésie UEP

Information avant l'anesthésie de votre enfant et consentement éclairé



Réf. : REC-3823

Version : 9

Processus : * 3.2.10.01.05.02 Consentements et questionnaires de santé

Une autre méthode très efficace pour traiter la douleur de votre enfant consiste en l'injection de médicaments dans un petit tuyau (cathéter) mis en place, lors de la réalisation d'une anesthésie locorégionale, à proximité de la moelle épinière ou d'un nerf. Les mêmes inconvénients que ceux décrits après l'anesthésie péridurale peuvent être observés. Dans tous les cas une thérapeutique bien codifiée est immédiatement prescrite.

Qu'en est-il de la transfusion sanguine ?

S'il existe une probabilité pour que votre enfant soit transfusé pendant ou après son opération, vous recevrez une information spécifique concernant les techniques et le risque transfusionnel.

Quelques renseignements généraux

L'Hôpital du Valais, en tant qu'hôpital public, a également la mission de former les professionnels de la santé. Dans ce cadre, il est possible que l'anesthésie de votre enfant fasse l'objet d'un enseignement. Ce dernier est toujours supervisé par un médecin spécialiste dans la discipline.

Travailler en équipe est une des conditions pour le bon fonctionnement de notre hôpital. Pour cette raison, il se peut que le médecin anesthésiste que votre enfant et vous verrez à l'UEP ne soit pas celui qui effectuera l'anesthésie.

Par ailleurs, le médecin anesthésiste vous informera de votre droit pour votre enfant, à recourir à un 2^{ème} avis médical, ainsi que des modalités pratiques pour exercer ce droit.

Vous trouverez, joint à ce document un questionnaire qui vous aidera à ne rien oublier lors de la visite d'anesthésie.

Vos questions :

.....
.....
.....

Notes supplémentaires du médecin à propos de l'entretien d'information, (par ex : selon la gravité de l'intervention) :

.....
.....
.....

Par ma signature de parent/responsable de l'enfant, je confirme avoir lu et compris les informations mentionnées dans le présent document. Je donne mon consentement à ce que l'enfant placé sous ma responsabilité soit pris en charge par le Service d'anesthésiologie et de réanimation du CHVR pour l'intervention prévue avec son opérateur.

Date :

Signature du parent/responsable de l'enfant :

Signature et sceau du médecin :

.....

.....